



DOSSIER

Regards de prêtres sur les diacres

« Regarde maintenant, Dieu très bon, celui à qui nous imposons les mains aujourd'hui: nous te supplions de le consacrer toi-même, pour qu'il serve à l'autel et accomplisse la fonction diaconale. »

Rituel d'ordination
ou prière consécratoire

Voilà cinquante ans que le concile Vatican II a restauré le diaconat de façon permanente en tant que degré propre de la hiérarchie de l'Église. Voilà cinquante ans que des hommes célibataires ou mariés, ordonnés à vie en vue du service, reçoivent par l'imposition des mains de l'évêque la grâce sacramentelle qui leur donne la force de servir dans sa diaconie. Cinquante ans! Ce n'est que le début de l'aventure, ce ne sont que les premières pages écrites... À ce jour, 2 500 diacres environ, ordonnés au service du peuple de Dieu au nom du Christ, ont bousculé et enrichi le paysage ecclésial français, alors qu'en même temps apparaissaient aussi les laïcs en mission ecclésiale. Alors qui sont-ils? Qui sont ces clercs qui ont surgi dans nos paroisses avec leur étole transversale, du cœur à la main, pour nous inviter au service du frère? Quelle est leur spécificité au milieu de nos communautés? Diacres de l'évêque dit-on, mais aussi « aiguillons » parfois, missionnés en paroisse ou ailleurs, appelés à œuvrer pour le Royaume avec les prêtres, comment vivent-ils cette communion avec le corps presbytéral? Comment vit ce tandem prêtre/diacre? Il nous a semblé intéressant d'interroger les prêtres, de les inviter à nous partager leur regard sur le diaconat ainsi que leur vécu avec les diacres. Au-delà de la coresponsabilité et de la charge qu'ils peuvent partager, quelle complémentarité ministérielle, quelle vie fraternelle, quelle vie spirituelle, quel soutien, quelles joies, partagent-ils?

Dossier élaboré par Bruno Roche et Nicole Peillon

Dans une Église tout entière diaconale

La « réactivation » du diaconat permanent dans l'Église latine ne peut se comprendre que dans le cadre de l'aggiornamento de toute l'Église, tel que l'a mis en œuvre le concile Vatican II. C'est dans et pour la diaconie de toute l'Église qu'est réinventé le diaconat permanent, comme le rappelle le père Maxime Leroy, prêtre coordinateur pour la province de Lille, Arras et Cambrai de la formation au diaconat permanent.



P. Maxime Leroy

L'Église, peuple de Dieu

L'Église est « dans le monde de ce temps », ni au-dessus, ni en face ! Elle est cette part de l'humanité convoquée par le Christ et appelée à témoigner de l'Évangile dans la force de l'Esprit. Dans tous les textes du Concile, l'Église est présentée essentiellement comme « peuple de Dieu ». Cette expression privilégiée — parfois occultée de nos jours — ouvre une perspective infiniment riche à nos expériences ecclésiales : « À toute époque [...] et en toute nation, Dieu a tenu pour agréable quiconque le craint et pratique la justice (Actes 10, 35). Cependant, il a plu à Dieu que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu au contraire en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté » (*Lumen Gentium* n° 9).

Lorsque nous prenons le temps de méditer ce paragraphe de la constitution dogmatique sur l'Église, nous entrons dans une vision radicalement neuve de l'Église. Essayons d'en dégager quelques harmoniques pour les faire résonner avec nos pratiques quotidiennes.

Sacrement du Royaume

L'Église n'a ni sa source, ni son but en elle-même. Elle est, dans le monde et pour le monde, « en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'Unité de tout le genre humain » (*Lumen Gentium* n° 1). Insérée au cœur des réalités humaines sociales, politiques, culturelles, elle est donc « signe », au service d'une réalité qui la dépasse de toute part et qui la « précède » constamment : le royaume de Dieu parmi les hommes. Le but de l'Église n'est donc pas l'Église, mais la rencontre, le dialogue, la communion en Dieu de toute l'humanité, dans la grande diversité de ses cultures. Nous abandonnons une conception de l'Église comme « société parfaite »¹ au profit d'une vision de l'Église « servante et pauvre » selon l'expression chère au pape Jean XXIII.

Une égale dignité

Cette annonce et ce service du Royaume ne sont pas réservés à quelques spécialistes de la mission, c'est la mission commune, confiée solidairement à tous les membres de l'Église. Cette mission s'enracine dans le baptême

qui revêt tous les baptisés d'une égale dignité. « Il n'y a qu'un seul peuple de Dieu, choisi par lui : "Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême" (Ephésiens 4, 5). Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ ; commune la grâce d'adoption filiale ; commune la vocation à la perfection. Si donc, dans l'Église, tous ne marchent pas par le même chemin, tous cependant sont appelés à la sainteté et ont reçu une foi qui les rend "égaux dans la justice de Dieu" (2 Pierre 1, 1)... Même si les responsabilités sont diverses, il règne entre tous une véritable égalité » (*Lumen Gentium* n° 32).

Ainsi, le Concile remet-il l'Église sur ses pieds. Ce sont les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) qui donnent à tous les chrétiens de participer pleinement à la mission du Christ prêtre, prophète et roi.

Le sacerdoce commun des fidèles

Avant-même de parler des ministères ordonnés, le concile Vatican II tient à mettre en valeur le sacerdoce baptismal, le sacerdoce commun de tous les baptisés. Dans une Église tout entière « corps du Christ »,



c'est lui qui est premier, et c'est à lui que sont « ordonnés » ceux qui reçoivent l'imposition des mains: évêques, diacres et prêtres.

« Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ-Chef le devoir et le droit d'être apôtres. [...] S'ils sont consacrés sacerdoce royal et nation sainte (1 Pierre 2, 4-10), c'est pour faire de toutes leurs actions des offrandes spirituelles, et pour rendre témoignage au Christ sur toute la terre » (Décret sur l'apostolat des laïcs n° 3). Ici, le Concile rompt avec la conception pyramidale de l'Église qui prévalait autrefois et il s'attache à développer la vision d'une Église-communion.

Le sens commun de la foi ou « l'infaillibilité » du peuple de Dieu

« Peuple de Dieu » et « Corps du Christ », l'Église est aussi désignée comme « Temple de l'Esprit ». À ce titre, tous

« **Ce sont les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) qui donnent à tous les chrétiens de participer pleinement à la mission du Christ prêtre, prophète et roi** »

les baptisés, dans leur grande diversité, reçoivent l'onction de l'Esprit saint et apportent leur voix et leur concours à la foi et à l'animation de toute l'Église. « La collectivité des fidèles ayant l'onction qui vient du Saint (cf. Jean 2, 23 et 27) ne peut se tromper dans la foi; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste par le moyen du sens surnaturel de la foi, qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel... » (Lumen Gentium n° 12).

C'est sur cette grâce-là que se fonde la synodalité de tous les baptisés. C'est sur cette base-là

que se fondent les synodes diocésains, les conciles provinciaux, les multiples assemblées où baptisés laïcs et ministres ordonnés sont convoqués pour apporter ensemble leur concours à la vie et à la mission de l'Église.

Au terme du paragraphe 4 de la constitution sur l'Église, le Concile ajoute ceci: « Ainsi l'Église universelle apparaît comme un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Au service du peuple de Dieu, des ministres ordonnés

Lorsque le Concile — à la suite de Cyprien de Carthage (+ 258) — définit l'Église comme ...

1. Selon la définition du catéchisme issu du concile de Trente.

L'Église est sacrement et, en son sein, il y a un sacrement qui l'atteste: l'ordination. Diacones, évêques et prêtres sont au milieu des autres baptisés, le ministère « apostolique » qui nous relie tous au Christ.

... « sacrement » (signe et moyen) de la rencontre de Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle ne tire pas cette parole d'elle-même, mais de sa relation au Christ et du témoignage des apôtres. L'Église est sacrement et, en son sein, il y a un sacrement qui l'atteste: l'ordination. Diacones, évêques et prêtres sont au milieu des autres baptisés, le ministère « apostolique » qui nous relie tous au Christ. Notre foi au Christ mort et ressuscité repose sur le témoignage des apôtres dont les ministres ordonnés dans leur diversité, font mémoire, dans leur vie et dans l'exercice de leur ministère. Ainsi, leur présence manifeste-t-elle que c'est toute la vie de l'Église qui est sacramentelle.

Parmi les ministres ordonnés, des diacones

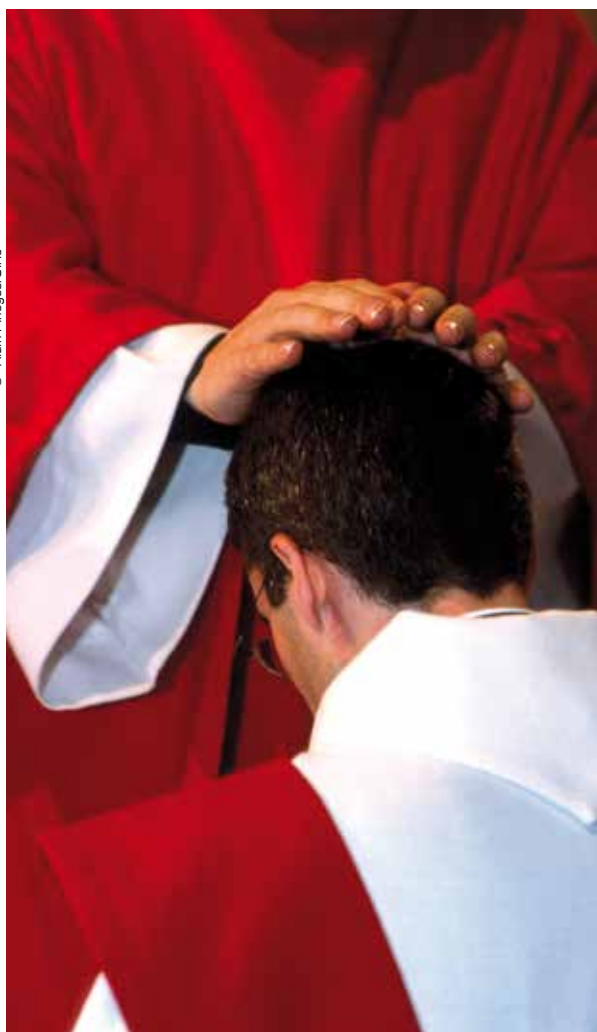
Lorsque les pères du concile Vatican II prirent la décision de « réactiver » le diaconat comme ministère permanent dans l'Église latine, leurs motivations étaient probablement balbutiantes. Cinquante ans plus tard, lorsque l'Église ordonne des diacones — surtout dans nos églises occidentales qui souffrent d'une diminution drastique du nombre de prêtres — les motivations sont encore très diverses et parfois contradictoires. Et pourtant, au fil du temps, une conviction se fait de plus en plus précise: si on ordonne des diacones, c'est pour que tout le peuple de Dieu vive la diaconie, « le service du frère ». Et pour que ce service de la fraternité universelle puisse déployer toute sa valeur sacramentelle, il est bon que quelques-uns reçoivent l'imposition des mains. Ainsi, les diacones sont appelés, ordonnés et envoyés là où l'exigence de fraternité est la plus brûlante dans nos sociétés. Là où la chair du Christ dans l'humanité est crucifiée et écartelée. Là où la communion doit être « portée » de la façon la plus urgente.

Une triple diaconie

Deux textes du Concile préconisent « le rétablissement du diaconat comme état de vie permanent ». Nous les trouvons dans la Constitution dogmatique sur l'Église (LG 29) et au Décret sur l'activité missionnaire de l'Église (AG 16) ². Au paragraphe 29 de *Lumen Gentium*, nous lisons ceci: « Au

degré inférieur de la hiérarchie, se trouvent les diacones auxquels on a imposé les mains "non en vue du sacerdoce mais du service". La grâce sacramentelle, en effet, leur donne la force nécessaire pour servir le peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium. »

Même si ce texte porte la marque de son époque, il est précieux au regard du sens et du contenu de la charge diaconale. On y évoque la triple diaconie de la mission de l'Église: liturgie, Parole et charité. Autrement dit, grâce au ministère des diacones, c'est toute la mission de toute l'Église qui est envisagée sous l'angle de la diaconie, c'est-à-dire du « service du frère »: la célébration, l'annonce de la Parole et l'engagement au nom de l'Évangile! Cela implique que le ministère des diacones ne saurait être cantonné au seul ministère de la charité. Il s'exerce de manière transversale dans les trois modalités de la mission de l'Église. La liturgie ne saurait être un culte fermé sur lui-même, l'annonce de l'Évangile ne saurait être réservée à un cercle d'initiés, l'engagement à la suite du Christ doit embrasser toutes les dimensions de l'action humaine: caritative certes, mais aussi syndicale, politique et institutionnelle. On peut dire, avec Étienne Grieu³ que partout, le diacre est celui qui tient les portes ouvertes pour éviter que la communauté ne se referme sur elle-même. Quitte, lorsque cela s'avère nécessaire, à mettre le pied dans la porte! ▀



© Alain Pinoges/Ciric

2. Il est étonnant qu'il n'y ait rien au sujet des diacones dans la constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps (*Gaudium et Spes*). C'est pourtant dans ce texte que nous pouvons trouver les implications les plus concrètes de l'exercice du ministère diaconal.

3. Étienne Grieu, *Un lien si fort*, Éd. de l'Atelier, Paris, 2009, chapitre 6, « Le diacre ministre du lien ».

Le diaconat ancré au cœur du royaume de Dieu

Pour Mgr Albert Rouet, archevêque émérite de Poitiers, il convient de situer les diacres dans d'autres fonctions que celles des prêtres et des laïcs. Notamment pour montrer que l'Église sait se tourner vers l'extérieur.



Mgr Albert Rouet

Progressivement, le diaconat comme état de vie a été aspiré par le presbytérat au point de n'être plus que la dernière étape avant l'ordination presbytérale. Cette évolution se produit lentement et à travers de multiples conflits entre diacres et prêtres. Les causes en sont nombreuses, mais parmi elles, l'établissement progressif du quadrillage paroissial, avec un prêtre pour célébrer l'eucharistie fréquente, fut un élément déterminant du déclin des diacres permanents. Dès le III^e siècle, les trois degrés de l'ordre — épiscopat, presbytérat et diaconat — sont définis. La reconnaissance légale de l'Église entraîne sa dissémination jusqu'au moindre village. Les services du diacre se fixent dans cette nouvelle situation : des actes sacramentels précis, l'annonce de la Parole et la prédication, l'exercice de la charité et, du fait de son attache à l'évêque, des tâches administratives. Ces dernières dureront le plus longtemps jusqu'à être confiées à des prêtres : « l'archidiacre » deviendra un vicaire général. De ce fait, le ministère

demeure chez les anciennes Églises qui subissent rapidement la diminution de leur clergé au vu du nombre de leurs clochers. Faute de modèle récent, les antiques fonctions diaconales qui ont façonné la liturgie de l'ordination (avec les références aux lévites et aux Sept d'Actes 6) s'enroulent sur elles-mêmes : de la liturgie, on revient aux tâches primitives. Alors qu'autrefois, les prêtres partaient de la cité épiscopale pour s'établir dans les campagnes, maintenant, leur raréfaction crée un vide qui attire le diaconat pour le combler. Faute de prêtre, on prend un diacre. Mais le cadre général ne change pas : il reste celui qu'il était sans eux, à quelques accommodements près. On n'a donc pas véritablement mesuré la nouveauté provoquée par la restauration du diaconat permanent. Elle s'inscrit simplement dans des structures déjà établies. D'où les questions inévitables sur ce qu'est ce mode du sacrement de l'ordre. N'est-il qu'une antiquité rajeunie ou un palliatif ?

La question s'aiguise encore du fait que, bien avant l'arrivée des diacres, de nombreux laïcs avaient pris leurs responsabilités, de l'aide apportée aux prêtres jusqu'aux mouvements d'action catholique et aux institutions : enseignement, santé, humanitaire, etc. Le diaconat arrivait en terrain occupé. Les prêtres gardaient le pouvoir territorial ou s'inscrivaient comme aumôniers. Alors, où situer le diacre permanent ? C'est à cette question qu'à Poitiers, nous nous sommes attachés, avant toute « utilisation » des diacres. Autrement dit, il faut préciser d'abord comment envisager l'Église.

« Le diacre est le ministre du Christ qui inaugure le Royaume et le récapitule en lui (Ep 1, 10). En quelque sorte, un ministre "du dehors", par son travail et ses engagements. Il ne saurait donc se situer en concurrent de quelque ministère ou service interne à l'Église »

diaconal demeurera comme organe témoin d'une archéologie ecclésiale, fortement marqué par cette évolution, en attendant le sacerdoce.

La remise en honneur du diaconat permanent par le concile Vatican II inverse la tendance : aujourd'hui, le diaconat est restauré afin d'être exercé pendant toute la vie. Primitivement envisagé pour de jeunes Églises manquant de prêtres, il se développe rapi-

« Dis-moi ton Église,
je te définirai ton diacre »

On remarque peu souvent que les Pères conciliaires sont passés d'une figure de l'Église à une autre. Entrés à Saint-Pierre de Rome avec la théologie d'une « Société sainte et hiérarchique » face au monde profane, et distribuant à chacun son statut, sa place et sa fonction, ils ont quitté le Concile ...

... avec la conviction que l'Église est le mystère de la générosité de Dieu envers les hommes. Elle est le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de l'humanité. Par conséquent, l'Église existe pour les autres, pour ce monde auquel elle est envoyée au titre de l'Alliance. Elle vit comme sacrement du Royaume, non plus comme un groupe face à d'autres groupes, mais en tant que levain dans la pâte, sel de la terre.

Dans le monde ensemencé du Christ, existent de nombreux signes du Royaume, par les efforts de justice et de paix, par le travail incessant d'humanisation, donc d'achèvement d'une création confiée aux hommes. La Création vient du Christ, se tient en lui et marche vers lui (Cl 1, 16-17). Il y a des réalités ecclésiales en dehors des limites visibles de l'Église. Le Christ la devance. Le diacre est le ministre du Christ qui inaugure le Royaume et le récapitule en lui (Ep 1, 10). En quelque sorte, un ministre « du dehors », par son travail et ses engagements. Il ne saurait donc se situer en concurrent de quelque ministère ou service interne à l'Église.

Stimuler l'ouverture

À l'ordination d'un diacre, les fidèles calculent déjà les services qu'il pourra leur rendre! La vision est ainsi faussée: cet homme est méritant, pourquoi avoir tardé à l'ordonner? Ou bien, il va continuer à faire ce qu'il faisait sans ordination, plus les sacrements – ce qu'escompte bien la communauté. Par contre, les camarades de travail, souvent incroyants, disent autre chose: « Alors, ce qu'on fait intéresse l'Église? » Oui, cela l'intéresse, parce que, dans l'histoire des hommes, se prépare le Royaume. Le ministère diaconal, au nom de l'ordination reçue, signifie donc le service de ce Christ qui, créateur du monde et Seigneur de l'histoire, attire son Église à recueillir les marques de sa présence et à les faire siennes, puisque le concile Vatican II souligne que ce monde lui offre les pierres vivantes pour édifier la demeure spirituelle.

Tout diacre reçoit une lettre de mission dans son milieu de travail. Il a en charge, dans son insertion ecclésiale, de sensibiliser les communautés chrétiennes aux problèmes du monde qui les entoure. Comme il n'exerce pas de responsabilités pastorales immédiates dans les communautés locales, le diacre peut donc recevoir une charge intercommunautaire, par exemple dans les mouvements d'action catholique, l'action caritative ou spirituelle. Il n'entre pas directement en concurrence avec des responsables laïcs parce qu'il ne se situe pas sur le même plan qu'eux. N'est-ce pas court-circuiter les militants chrétiens engagés parfois dans le même



« Le diacre apporte le monde,
le prêtre le consacre »

métier qu'un diacre? Tout au contraire: le diacre signifie que leurs engagements prennent leur origine et leur finalité dans le Christ. Il les stimule et rappelle l'importance de leur travail.

Un problème surgit lors du passage à la retraite car, d'un coup, il devient très tentant d'affecter le ministère diaconal au seul service des communautés chrétiennes. Pour conserver l'orientation précédente, il importe de ne pas céder à ce piège, même si, bien sûr, un diacre peut consacrer plus de temps à des communautés. Car s'ouvre alors le champ très large de la vie associative: de la gestion des jardins ouvriers aux équipes caritatives, de l'accompagnement de personnes atteintes d'addictions à une présence auprès d'étrangers... Même des actions



© Corinne Simon/Ciric

plus simples, ainsi qu'un club de randonneurs, permettent des contacts imprévus. La visée reste la même: entraîner l'Église à se porter au loin, là où attendent les exigences du Royaume.

Et avec les prêtres?

N'attachons pas trop d'importance aux inévitables difficultés nées de caractères différents! Au plan de l'organisation, deux domaines réclament une certaine attention. Le premier est le plus facile: il concerne la vie professionnelle ou associative des diacres. Les prêtres y sont moins présents. Cependant le diaconat oblige à approfondir le ministère du prêtre-ouvrier dans le sens de l'offrande eucharistique. Le diacre apporte le monde, le prêtre le consacre.

Le second domaine concerne l'activité ecclésiale du diacre qui n'est pas un « sous-prêtre ». Il est donc indispensable d'intégrer objectivement le diacre, en le notant dans sa lettre de mission, au

cadre des baptêmes et des mariages – pour qu'il ne fasse pas que ceux de sa famille – ainsi que des prédications. Là, il faut veiller à respecter l'équilibre de vie personnel et familial. L'idéal serait de créer des binômes de diacres de manière à permettre de vrais temps de repos.

Le diacre est directement rattaché à l'évêque. D'ailleurs, évêque et diacres du diocèse se rencontrent chaque trimestre, l'appel au diaconat est réfléchi en fonction des milieux de vie les plus éloignés de l'Église et les plus pauvres. Une large diversité d'origine est un bien.

Voilà en résumé ce que nous avons essayé de vivre et pourquoi nous avons pris ces orientations. Il est clair qu'en situant les diacres dans d'autres fonctions que celles des prêtres et des laïcs, l'identité de ce ministère apparaît plus clairement. Elle est d'abord le signe que, dans l'Esprit, l'Église vit en perpétuelle sortie d'elle-même, en « *ex-stase* » de soi: en outrepassant ce qu'on voit. ▀

« L'insertion professionnelle et leur vie familiale les façonnent »

L'abbé Pierre Bigot, curé-doyen de Saint-Jean-d'Angély, en Charente-Maritime, note à quel point la vie familiale et professionnelle tient un rôle dans le ministère diaconal.



Abbé Pierre Bigot

Curé d'un grand secteur rural de trois cantons, je suis arrivé sur cette paroisse voilà six ans. Deux diacres habitaient sur un des cantons, l'un comme préparateur en pharmacie, l'autre à la retraite. Depuis deux ans, un autre diacre agriculteur et entrepreneur de travaux agricoles a été ordonné. Voilà un an, un diacre médecin a été ordonné dans une autre paroisse du doyenné. C'est dire la diversité des personnes et des situations.

veulent un renseignement sur la paroisse. Et en même temps, il s'affronte aux dures réalités du monde du travail avec des horaires qui ne lui permettent pas d'avoir d'autres engagements. Lors de l'ordination du diacre agriculteur, j'ai vu une église pleine de gens de sa génération, des quarantennaires souvent bien loin de l'Église. Ses collègues sont venus pour voir. Ils n'ont pas été déçus. La situation du diacre à la retraite venant d'un autre diocèse, sans

s'écouter et de s'interpeller. Ces partages permettent de sentir combien leur vie familiale tient une place essentielle. Celui qui est à la retraite doit rythmer sa vie avec son épouse sur les vacances scolaires des petits-enfants qu'ils reçoivent chez eux à la campagne. Les trois zones de vacances s'étaient sur un mois. Les aléas des maisons à restaurer, les coups de main à donner chez l'un ou l'autre enfant, sans oublier les mariages, les baptêmes, les maladies dans une famille dispersée aux quatre coins de la France et même à l'étranger. Les diacres plus jeunes se frottent quotidiennement aux diversités de caractère au temps de l'enfance ou de l'adolescence; comment faire pour que chacun puisse prendre sa place et son rythme; joie ou déception de voir certains rechigner à suivre le chemin chrétien alors que d'autres envisagent un engagement plus profond. Lorsque les enfants sont plus grands, il faut les soutenir lors d'un passage d'examen de fin d'études ou lors de la venue du premier petit né à 500 km. Ou l'inquiétude pour l'épouse qui se trouve brusquement au chômage, ou celle qui a des ennuis de santé. Les diacres vivent les mêmes soucis que tous ceux qui sont mariés, pères de famille ou grands parents. Ils vibrent tout aussi fortement. Leur affectivité se déploie avec force. Lorsque le diacre se trouve à l'autel, c'est toute la vie professionnelle et familiale qui est

« Les diacres vivent les mêmes soucis que tous ceux qui sont mariés, père de famille ou grands parents. Ils vibrent tout aussi fortement. Leur affectivité se déploie avec force »

À leur contact, je suis plongé dans la réalité de vie de couple avec enfants, petits enfants, engagement et défis professionnels, rythmes de vie et tiraillements de toute sorte. Je me dis parfois que la vie de célibataire est plus « cool ». Mais quelle richesse à leur contact!

L'insertion professionnelle et leur vie familiale les façonnent profondément. C'est là leur lieu de vie, de relations et d'engagements avec la population. Le diacre en pharmacie est une référence pour tous ceux qui

attache directe avec le monde rural, est plus délicate. On retrouve le même problème que pour les retraités qui viennent vivre chez nous; Mais la greffe prend peu à peu.

La famille: une place essentielle

Les rencontres communes tous les deux mois permettent de partager les joies et les difficultés de chacun. On se comprend mieux lorsque l'on prend le temps de

profondément »



représentée et offerte symboliquement en offrande spirituelle avec le pain et le vin. Par leur présence à l'autel, l'Église se montre proche de la vie des gens. Les diacres assurent à leur façon le lien entre l'eucharistie et le service des frères. Ce n'est pas par hasard si les diacres sont sollicités par des jeunes couples pour le mariage ou le baptême. « Ils osent nous contacter car on a le même langage ». Dans un pays comme le nôtre où la famille reste une richesse

inestimable, la vie familiale avec toutes ses joies et ses inquiétudes est mise en valeur jusque dans le chœur de l'Église, en lien avec les sacrements de l'initiation chrétienne et de l'eucharistie. Mais je remarque aussi que des diacres avec leurs épouses aiment parfois rester ensemble à la messe pour signifier aussi leur sacrement de mariage.

La prière eucharistique des grands rassemblements ne dit-elle pas : « Rends-nous attentifs aux besoins de tous,

afin que partageant leurs tristesses et leurs angoisses, leurs espérances et leurs joies, nous annonçons fidèlement la Bonne Nouvelle du salut et progressions avec eux sur le chemin de ton Royaume » ?

La proximité de l'Église dans les soucis professionnels

Par ailleurs, je peux me faire l'écho d'un échange avec un confrère africain sur l'expérience des prêtres ouvriers en France. Ce fut une avan-

cée missionnaire notable — même si on peut regretter qu'elle ne se prolonge pas en état — les diacres, par leur insertion professionnelle, touchent directement le monde du travail salarié et ses conditions. Ils témoignent ainsi de la proximité de l'Église dans les soucis professionnels de tout le monde. Sans prendre la place des services caritatifs de l'Église, je suis persuadé que les diacres, par leur insertion dans la population, sont des témoins spécifiques de la diaconie ecclésiale. Au cours d'une rencontre de conseil pastoral, à l'annonce des missions du diacre, un chrétien dit : « Si je comprends bien, il faudra continuer à faire comme avant. » Je trouve pertinente l'option de la région Sud-Ouest de ne pas donner de mission paroissiale aux diacres, sauf cas exceptionnels.

« Tranquillise-toi, Marie, tu ne vas pas perdre ton mari », sa première mission est d'être époux, père et futur grand père ; sa mission ne l'entraînera pas à faire plus, mais différemment. Votre couple en sera enrichi. Justine, tu as raison de rappeler à ton père le jour de l'ordination que Dieu se reposa le septième jour... C'est un bon conseil à rappeler sans cesse.

Merci aux diacres de donner un nouveau souffle à notre Église. ■

« Diacre, une mission capitale pour éviter qu'on ne s'enferme da

Prêtre du diocèse de Lille, le père Jean-François Bordarier est délégué épiscopal pour le diaconat permanent et membre du CMD. Il nous livre son regard sur la mission du diacre face à celle du prêtre.



P. Jean-François Bordarier

Ce n'est pas très simple de parler de la collaboration d'un curé et d'un diacre.

D'abord, on a beaucoup insisté — surtout il y a quelques années — pour que le diacre soit attaché à un ensemble plus grand que la paroisse elle-même. Sans doute que les paroisses nouvelles et leur taille plus étendue permettent d'envisager les choses différemment. Il est maintenant courant que le diacre ait sa place dans la vie d'une paroisse et il est tout aussi habituel que la collaboration avec le ou les prêtres se passent de façon harmonieuse.

Accepter la vie de famille du diacre

Il devient nécessaire de prendre de nouvelles habitudes pour que chacun apprécie la place de l'autre et éviter incompréhension ou situation de concurrence.

Il est par exemple essentiel que le prêtre ne considère pas le diacre comme s'il était célibataire. Évidemment.

On a suffisamment répété que la première mission du diacre se situait dans sa famille pour qu'on s'en souvienne quand on lui demande de participer à la vie d'une communauté. Presque toujours le diacre est marié et père de famille. Et comme les autres pères de famille, il devient un jour grand-

père. Et l'on sait ce que l'on demande aux grands-parents aujourd'hui pour accompagner enfants et petits-enfants.

C'est un point d'attention capital dans la collaboration : Autant un célibataire organise son emploi du temps comme ça lui convient et l'aménage selon les urgences ou les nécessités, autant faire appel à un diacre, c'est accepter que l'on tienne compte de la vie du couple, de la présence d'une épouse, des anniversaires des enfants ou de la garde des petits-enfants.

Pas un « curé-bis »

S'assurer le concours d'un diacre, c'est aussi respecter le côté spécifique de sa vocation. Il n'est pas un « curé-bis » mais il a une place particulière dans la communauté chrétienne. On aime répéter qu'il est là pour que l'Église se fasse proche de ceux qui sont loin. C'est dire que le champ de sa mission est assez large, par les temps qui courent ! Et que les paroisses qui profitent de la présence d'un diacre ne manquent pas de propositions à leur faire pour l'accueil, la préparation et la célébration des sacrements comme des funérailles ou de la présence auprès des jeunes. Peut-être qu'on peut définir la présence et la mission des diacres dans la pastorale locale comme celui qui est d'abord envoyé au large pour y assurer

la présence de l'Église dans la vie associative, professionnelle, politique, artistique, etc.

Faire entendre l'Évangile dans la vie sociale

On regrette souvent aujourd'hui que l'on essaie de repousser la présence de l'Église dans la sphère privée... N'est-ce pas d'abord les diacres qui rappellent que les chrétiens ne se résignent pas à rester dans leurs sacristies ou leurs salles de réunion, mais que c'est dans la vie sociale et dans toutes les réalités qui font la vie d'aujourd'hui, que les chrétiens veulent faire entendre leurs convictions, et l'Évangile qui les fonde.

Les diacres ne sont pas les seuls à assurer cette présence, bien évidemment, mais leur ministère les engage à veiller à ce que cette dimension essentielle de la foi ne soit pas négligée.

Heureuse Église qui peut compter sur eux et heureux sont les évêques et les curés qui peuvent se réjouir d'une telle collaboration.

Rappeler de ne pas oublier ceux qui sont dehors

L'apport des diacres dans la vie paroissiale n'est pas d'abord de l'ordre du « coup de main » — même si à certains jours les prêtres savent aussi apprécier qu'on réponde présent quand

ns sa chapelle »



Le père Jean-François Bordarier au côté d'un diacre lors d'une célébration dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

« **On peut définir la présence et la mission des diacres dans la pastorale locale comme celui qui est d'abord envoyé au large pour y assurer la présence de l'Église dans la vie associative, professionnelle, politique, artistique, etc.** »

ils n'arrivent pas à faire face! —, mais la mission première des diacres est sans doute de rappeler à la communauté rassemblée qu'elle ne peut pas oublier ceux qui sont dehors et qui sont aussi aimés de Dieu!

Il y a quelques années, un quotidien régional du Nord de la France avait fait sa première page avec ce titre « Les diacres, le poil à gratter de l'Église ». C'est peut-être une belle définition de ce ministère, c'est

surtout un aspect essentiel du service qu'ils peuvent rendre à une communauté: la motiver pour que la mission qui est la leur puisse être partagée par le plus grand nombre de chrétiens.

Tout le monde n'est pas appelé à la même responsabilité dans l'Église, mais celle-là est capitale pour éviter qu'on ne s'enferme dans sa chapelle. Surtout si elle est confortable!

Voilà une évidence que les diacres ont mission de rappeler à temps et à contretemps. C'est le plus beau service qu'ils peuvent rendre aux communautés chrétiennes. Et bien sûr à leurs curés qui les reçoivent comme une grâce donnée à l'Église d'aujourd'hui. ▀

Le père Christian du Halgouët est curé-modérateur des paroisses de l'ensemble Rassembl'Mans Ouest, dans le diocèse du Mans. Il décrit son apprentissage de curé accueilli par un diacre.

« Une vraie amitié fondée sur le désir de servir »



P. Christian du Halgouët

Nommé curé *in solidum* sur trois paroisses au Mans en septembre 2009, je découvre la vie paroissiale citadine avec mon nouveau confrère qui débarque lui aussi du monde rural. Nouveau ministère, nouvel environnement : j'étais seul dans ma paroisse de Savigné-l'Evêque, me voici dans une équipe de prêtres et diacre. En effet, pour desservir les trois clochers Notre-Dame-du-Pré, Saint-Lazare et Saint-Georges-du-Plain, nous sommes une équipe de cinq ministres ordonnés : deux jeunes curés, deux prêtres auxiliaires et un diacre. Les confrères prêtres plus âgés, qui résident à proximité, sont une aide précieuse. Diacre depuis 1998, Jean-Marie est un jeune retraité marié et grand-père. Très engagé dans la vie paroissiale, il connaît les lieux, les histoires et les personnes. Il habite le quartier avec sa famille depuis de nombreuses années. Pour décrire notre apprentissage de jeunes curés accueillis par un diacre, voici trois dimensions de notre ministère ordonné.

Une vie fraternelle

Dès notre arrivée, nous essayons modestement de prier l'office tous ensemble régulièrement. Notre diacre est attentif à cette vie fraternelle, Jean-Marie s'organise pour partager avec assiduité notre repas communautaire du samedi midi qui est à la fois

un temps de prière (office de sexte) et un temps d'échanges sur les événements de la semaine.

La vie pastorale

Membre de l'équipe d'animation pastorale (EAP), le diacre veille, dès notre arrivée, à nous éclairer sur les habitudes et les rythmes de nos paroisses nous laissant libres de nos orientations. Témoin et souvent acteur des initiatives de nos prédécesseurs, il veille à nous les présenter pour nous permettre de les intégrer. Jean-Marie nous aide aussi dans le discernement des personnes pour les appels à lancer dans la vie paroissiale. Il continue de prendre part à la vie sacramentelle : il accompagne des fiancés, baptise et assure des prédications le dimanche. Surtout dans les premiers mois, il veille à nous présenter les us et coutumes avant chaque temps fort, ce qui peut nous éviter des maladresses ou du temps perdu.

La vie diaconale

À l'initiative d'une association au service des personnes isolées qui facilite les rencontres conviviales dans le quartier, Jean-Marie nous aide à entrer dans ces propositions qu'il encourage au titre de sa mission diaconale. Depuis, ensemble, nous avons fait évoluer ces rencontres fraternelles et précieuses pour beaucoup de personnes fragiles.

Au terme d'une sixième année dans ces paroisses, je ne peux que constater la richesse de son accueil fraternel. Pas de concurrence, d'emblée il nous reconnaît comme pasteurs et nous vivons une vraie amitié fondée sur le désir de servir les personnes au nom du Christ. Depuis notre arrivée et grâce au travail de nos prédécesseurs, deux autres diacres permanents ont été ordonnés et un quatrième nous a rejoints, bénéficiant d'un élargissement de notre territoire paroissial. Cette collaboration se poursuit naturellement. Nos initiatives se vivent en harmonie, témoignage précieux pour la mission. Pour cela, il faut veiller à se retrouver régulièrement pour travailler et pour prier afin d'accomplir ensemble l'œuvre de Dieu au service de nos communautés. ▀

Prêtres, diacres et séminariste de l'ensemble paroissial Rassembl'Mans Ouest. Deuxième à droite : Jean-Marie François, diacre.



Prêtre et diacre: la coresponsabilité missionnaire

À travers son expérience des équipes mises en place au sein de sa communauté, le père Arnaud Favart, vicaire général de la Mission de France, revient sur la coresponsabilité prêtre-diacre.



P. Arnaud Favart

Les équipes de la communauté de la Mission de France sont composées de prêtres, diacres et laïcs. Depuis plusieurs années, elles se sont engagées dans une réflexion sur la coresponsabilité missionnaire. Appelées à vivre la joie de l'Évangile sur le terrain de l'autre, elles forment un corps d'ouvriers pour la mission, s'efforçant de saisir de l'intérieur les questions vives posées à la condition humaine et à son salut.

Un même ministère d'inquiétude et d'incomplétude

La vie d'équipe est le lieu privilégié d'exercice de la coresponsabilité. Elle est un lieu coopératif où chacun peut dire ses attentes en confiance, livrer ses questions nées de rencontres et de dialogues, relire la justesse de l'attitude chrétienne à la lumière de la parole de Dieu et rendre grâce. Entre prêtres et diacres, il ne s'agit pas d'être dans le registre de l'organisationnel, de la répartition des tâches, mais de se comprendre sur le registre du signe offert. Nul ne peut prétendre faire signe à lui seul. Au sein de l'équipe, prêtres et diacres portent ensemble cette différence et le sens d'une altérité.

Entre prêtres et diacres, il ne s'agit pas d'être dans le registre de l'organisationnel, mais de se comprendre sur le registre du signe offert

Il s'agit de porter ce signe du ministère dans l'ordinaire d'une vie de travail, parce que le vent de l'Esprit a aussi porté les semences du Verbe sur bien d'autres peuples et bien d'autres terrains. Vivre le ministère en signifiant l'inquiétude missionnaire de l'Église: que l'humanité ici et là-bas puisse goûter à la source de la vie en abondance! Vivre



le ministère en signifiant à la communauté son incomplétude foncière: en attente du Royaume, du Christ tout en tous, il manque toujours quelqu'un d'autre à sa table. Signe d'inquiétude et d'incomplétude, pas seulement au sein de l'Église mais pour tous, parce que le monde et les temps revendiquent l'autosuffisance et l'autodétermination.

Ministère de présidence, ministère des circonstances

L'impermanence du diaconat à travers les siècles interroge la précarité de cette institution. Elle est davantage née des circonstances que du besoin de pérenniser l'Église. Elle est l'exemple d'une situation où l'institution des apôtres a été en crise, faisant l'expérience de son manque d'inquiétude, du souci des veuves d'origine grecque et du risque d'oublier son incomplétude en délaissant la parole de Dieu. Le concile Vatican II l'a restauré pour répondre à des appels de la modernité dont l'Église était si éloignée. Par collaboration à l'épiscopat, le presbytérat est un ministère de présidence. Je serais tenté de qualifier le diaconat comme un ministère des circonstances. Ce qui ne le rend ni second, ni douteux, ni concurrentiel. Le prophète réagit aux circonstances, aux adversités. Ce ministère dit la capacité de l'Église à se saisir des événements contraires à l'Évangile pour investir de nouveaux champs d'action. Ce ministère dit la liberté de se saisir des signes des temps pour les investir comme œuvres de l'Esprit. En vue du Royaume, c'est tout l'intérêt de l'attelage d'un ministère précaire, gratuit, novateur, en partenariat d'un ministère pérenne de transmission et d'unité. ▀